

## ***LE TRAIT D'UNION DES BOHAMADIENS***



***Commune de Saint-Bômer-les-Forges***

***Janvier 2026***

# Dates à retenir

- 23 janvier : Vœux du Maire, Mairie
- 7 février : Soirée, KARATÉ
- 1 mars : Tripes du Comité des Fêtes
- 14 mars : Poulet Frites, APE
- 8 mars : Repas des Ainés, Mairie
- 23 mai : Pétanque de « Demain un Rêve »
- 13 et 14 juin : Fête communale, Comité des Fêtes
- 7 novembre : Choucroute, Comité des Fêtes
- 14 et 15 novembre : Théâtres et Belote, Demain un rêve
- 10 décembre : Repas de Noël, Club de l'Amitié et des Loisirs

## Mot du maire

Chers Bohamadiennes et Bohamadiens,

Au nom du conseil municipal et en mon nom, je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour cette nouvelle année 2026, ainsi qu'à vos familles, amis et proches.

L'année 2025, a vu la réalisation de plusieurs projets, d'autres sont en cours ou en étude. Le plus important fût celui du cimetière avec la réalisation du parking, le cheminement piétons et la réfection de la voirie. Je tiens à remercier les bohamadiennes et bohamadiens qui ont approuvé la réalisation et son utilité... A nous maintenant de l'utiliser pour stationner avec plus de sécurité plutôt que sur les bords de la route.

Je voudrais aussi remercier toutes les associations pour leurs implications dans la vie de notre village, vous permettez ainsi à notre village de rester attractif et dynamique , encore merci.

Je profite de ce bulletin pour vous annoncer, comme vous le savez peut-être, que je ne solliciterai pas de nouveau mandat lors des prochaines élections municipales.

Je vous remercie toutes et tous de m'avoir fait confiance pour ces deux mandats de maire adjoint et un mandat de maire, cela a représenté 18 ans au service de la commune...que le temps passe vite.

Merci aux équipes municipales que j'ai côtoyé pendant ces mandats, merci aux secrétaires de la Mairie qui m'ont épaulé au cours de ces années.

Une nouvelle fois, Bonne et heureuse  
année 2026

Didier Lerallu

# *Les Vœux de La Municipalité*

Le vendredi 23 janvier, Didier Lerallu, maire, et les conseillers municipaux ont accueilli, les Bohamadienes et Bohamadiens, venus nombreux, pour l'habituelle soirée des vœux. Nos deux députés et notre sénatrice avaient répondu à l'invitation ainsi que les personnalités représentant notre bocage.

Didier Lerallu a rappelé les temps forts de l'année 2025 et a également annoncé qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections municipales. Cette décision intervient après trois mandats, dont deux en tant qu'adjoint et un comme maire, ainsi que quarante années d'implication dans différentes associations de la commune. Il a remercié son équipe municipale et les associations pour leurs activités et le lien qu'elles créent auprès des habitants.

## *Les discours*



Cette soirée a également permis à nos députés, Jérôme Nury et Chantal Jourdan, à notre sénatrice Nathalie Goulet et à notre conseillère régionale Catherine Meunier d'honorer Didier Lerallu, maire, en lui remettant des distinctions de l'Assemblée nationale et du Sénat pour son engagement au service de la commune et de la communauté de communes.



Marcel Brionne a également reçu des distinctions pour 49 années de mandats municipaux



# Etat Civil



## Naissances :

DAUBRY COUPEY Swan Bastien Mickaël	13 janvier
GAHÉRY Cassandre Emma Julia	15 mars
BIDARD Maé Louison Maël	20 mars
LEMAISTRE Emma Marie Charlotte	27 mai
MAIGNAN Romane Anne Véronique	29 juillet
RENAULT Basile Gabriel Léon	17 décembre

01/01/2025 au 31/12/2025

## Mariages :

LAUNAY Marc et RÉBULARD Aurélie	3 février
DURAND Aurélie et OLIVRIN Hélène	19 juillet
RIBEIRO DUTRA Matheus et PIOLINE Jeanne	25 juillet

## Décès :

BOISGONTIER Claude	3 janvier
LEMOING Paul	28 février
PERNET née SUART Thérèse	26 mars
HOCLET née MARY Marie-France	5 avril
ROULLIER née BLANCHETIÈRE Marie	10 avril
CARRUPT née DELAUNAY Andrée	15 avril
DUJARRIER André	15 avril
HODIESNE Bernard Henri Claude	20 avril
POTTIER née FOUCHER Thérèse	23 avril
METAIRIE Gilbert Georges	9 mai
MESLIER Marie Thérèse	20 juillet
FOUCAULT née MAUDUIT Jacqueline	24 juillet
LEPONT née LEMANCEL Hélène	25 juillet
JOUIN née MUSTIÈRE Suzanne	31 juillet
MARY Bernard René	16 août
BIN née FURON Marcelle	3 septembre
POUSSIER née GUÉRIN Madeleine	8 septembre
MORICE née COSTARD Renée	20 octobre
ROGER Daniel François Félix	4 décembre
GUILLOT Claude Emile Alexis	12 décembre
PICARD née MORICE Germaine	13 décembre
LHERMITTE Jeanne Marie-Thérèse	31 décembre

# ELECTIONS MUNICIPALES

**Les 15 et 22 mars 2026**, les habitants de toutes les communes de France seront appelés à élire leurs conseillers municipaux. Un rendez-vous démocratique essentiel, qui permet à chacun de choisir ceux qui géreront la vie quotidienne de la commune pendant les six prochaines années.



## Municipales : ce qu'il faut savoir avant d'aller voter

### Qui peut voter ?

Tous les citoyens français majeurs inscrits sur les listes électorales de leur commune pourront participer. Les citoyens de l'Union européenne résidant en France ont également ce droit, mais uniquement pour les municipales et les européennes.

**Pour voter:** la présentation, d'une pièce d'identité (carte identité ou passeport) est obligatoire.

### Comment se déroule le scrutin ?

Les règles sont maintenant les mêmes partout. Dans les petites communes de moins de 1 000 habitants, comme dans les communes de plus de 1 000 habitants, on vote pour une liste complète, où la parité hommes-femmes est obligatoire.

A St Bômer, le nombre de conseillers municipaux est de 15, toute liste qui est présentée doit être complète.

Si une liste obtient plus de la moitié des voix au premier tour, elle est élue directement. Sinon, un second tour est organisé : c'est alors la liste qui arrive en tête qui l'emporte.

### Comment sont attribués les sièges ?

La liste gagnante obtient la moitié des sièges au conseil municipal. L'autre moitié est partagée proportionnellement entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

### Et le maire ?

Une fois les conseillers municipaux élus, ils se réunissent dans la semaine qui suit le scrutin pour élire le maire et ses adjoints, à bulletin secret. Egalement la parité hommes-femmes doit être respectée.

Au-delà des règles, ces élections sont surtout l'occasion pour chaque citoyen de faire entendre sa voix et de participer activement à la vie de sa commune. Car le maire et son équipe sont ceux qui, au quotidien, prennent des décisions concrètes : entretien des écoles, voirie, culture, sport, urbanisme... Autant de sujets qui touchent directement la vie des habitants.



# Bulletin Municipal – Janvier 2026

## 6 ans de Bulletin municipal

### Dernier numéro de la mandature actuelle

En mars 2026, un nouveau conseil municipal sera élu. Ce bulletin de janvier 2026 sera donc le dernier de la mandature actuelle.

### Retour sur 6 années de publication

En mars 2020, après les élections, le choix a été fait de repenser entièrement la manière de concevoir le bulletin municipal.

À l'époque, plusieurs problèmes se posaient :

- Le bulletin était imprimé directement par le secrétariat, ce qui monopolisait le photocopieur pendant plusieurs jours.
- Cette impression interne entraînait des pannes, une forte consommation de cartouches et un rendu médiocre des photos fournies par les associations.
- Une secrétaire devait rester mobilisée, réduisant sa disponibilité pour d'autres tâches.

Pour remédier à cela, le comité de rédaction a décidé d'utiliser un logiciel dédié et de confier l'impression à une imprimerie professionnelle. Ce changement, bien qu'exigeant des ajustements pour tous, a permis d'obtenir un bulletin plus clair, avec des photos de meilleure qualité. Les associations ont joué le jeu, et grâce aux échanges et aux conseils, tout le monde est aujourd'hui satisfait du résultat.

### Remerciements aux associations

Nous remercions chaleureusement toutes les associations qui, par leurs articles et photos, font vivre le bulletin... et leur association !

### Distribution : un défi relevé

Un autre problème récurrent était la distribution.

Lorsque La Poste se chargeait de la livraison, de nombreux habitants ne recevaient pas le bulletin et une partie se retrouvait dans les conteneurs à papiers. De plus, le coût était conséquent.

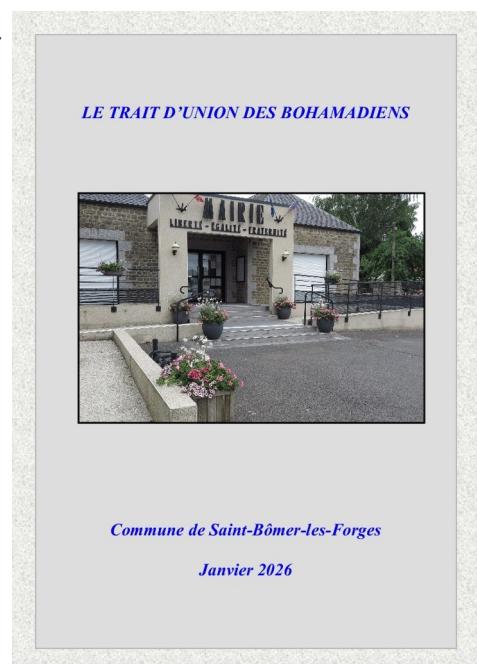
Le conseil municipal a donc décidé que la distribution serait effectuée par les conseillers municipaux eux-mêmes. Cela a eu plusieurs avantages :

- Passer dans toutes les rues de la commune
- Recueillir directement les remarques des habitants
- Faire connaître la commune aux nouveaux conseillers

### Et maintenant ?

En mars prochain, un nouveau comité de rédaction prendra en charge le bulletin de juillet 2026. Les moyens et méthodes sont en place : nous lui souhaitons bonne chance !

*Le comité de rédaction*



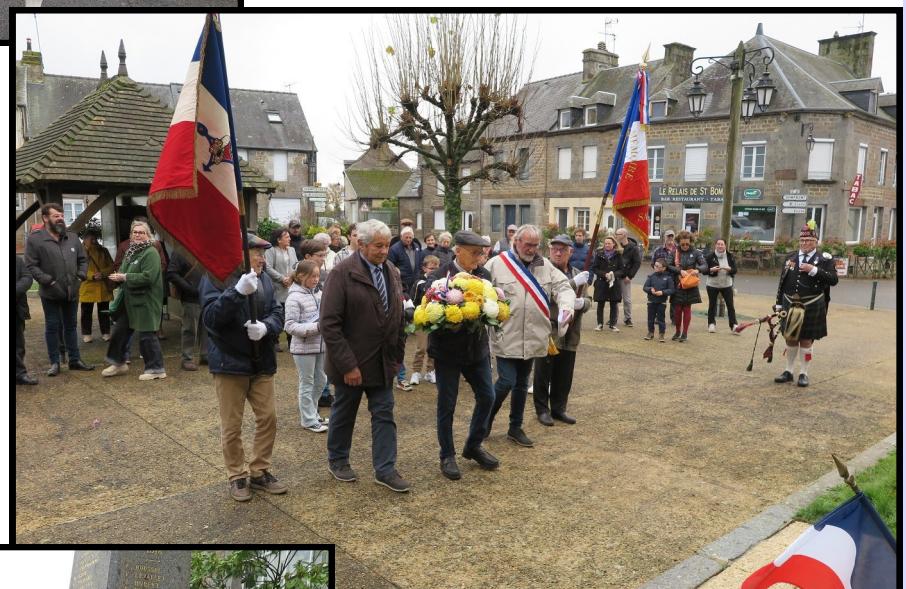
# Cérémonie du 11 novembre

Ce Jour du 11 novembre, les anciens combattants et la municipalité se sont rendus devant le monument au morts pour y rappeler le souvenir de ses anciens soldats « Morts pour la France ». Cette année nous pouvons saluer, la présence de parents avec leurs enfants venus de Lonlay. Ces présences, permettent de poursuivre l'indispensable souvenir de tous ces jeunes qui ont laissé leur vie, sans oublier, ceux revenus blessés dans leur chair, mais aussi qui indemnes avaient ramené des souvenirs d'horreur.

Les personnes présentes se sont retrouvées autour du vin d'honneur.  
Les anciens combattants et les sympathisants ont continué la journée avec le banquet au restaurant « le Relais de St Bômer »



Stephan avec sa cornemuse nous a accompagné



Les élèves présents accompagnés de leurs parents et des professeurs des écoles de St Bômer - Lonlay, ont chacun déposé une rose

*Extrait du message du Général Hervé Longuet, président de l'UNC*

Si le 11 novembre est le jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de la commémoration de la victoire et de la paix, il est aussi celui de l'hommage à l'ensemble de ceux qui sont « morts pour la France »

En 2025, dans le cadre du cycle mémoriel du 80ème anniversaire de la Libération de la France, nous avons honoré plus particulièrement toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour qu'elle soit, le 8 mai 1945, à la table des vainqueurs.

Dans ce contexte, honorons plus particulièrement la mémoire méconnue des « malgré nous », celle de nos concitoyens issus des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut – Rhin, enrôlés de force de 1942 à 1945, dans les armées du régime nazi, et des victimes directes, avec leur famille, des tribulations historiques de la région.

Sur 13000 « malgré nous », 30000 sont morts au combat ou portés disparus, principalement sur le front de l'Est. D'autres sont morts dans les camps soviétique.

La mention « morts pour la France » a été attribuée à certain d'entre eux.....

Adélaïde , nous a lu avec beaucoup de talent le message du Général Hervé Longuet



*Extrait du message de Mme Catherine Vautrin, ministre des Armées et des anciens combattants*

*Lu par Didier Lerallu, Maire*

Le 11 novembre, la France écoute battre son cœur. Elle se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres. Elle se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix.

C'était il y a 107 ans. Au fracas des armes succédait le silence des plaines dévastées de Champagne, des vallées de la Meuse, des forêts d'Argonne.

Ce silence portait le poids immense de ceux qui étaient morts, durant 4 années, dans les grandes batailles, couchés dessus le sol ou ensevelis sous la boue.

Un million quatre cent mille soldats « tombés au champ d'honneur », autant de familles meurtries. Quatre millions de blessés et de mutilés. Et parmi ceux apparemment indemnes, combien de nuits hantées par des terreurs sans fin.

La république a donné à chaque soldat mort pour la France, aussi anonyme soit-il, d'être honoré à la place la plus élevée: celle qu'occupe la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

En lui s'incarne le sacrifice de tous les morts pour la France, d'hier et d'aujourd'hui, jusq'à ceux qui, loin de chez eux, sont tombés en Indochine, Algérie, dans les Balkans, en Afrique, en Afghanistan, au Levant.....



# Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France"

Pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie  
Vendredi 5 décembre 2025

Deux millions de militaires , dont 1,3 millions d'appelés et près des 20000 supplétifs, furent engagés dans les opérations en Afrique du Nord de 1954 à 1962.

Sur les colonnes du mémorial érigé au bord de la Seine, 26000 noms montent vers le ciel

Ceux des morts pour la France dans les combats de la guerre d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, auxquels se joignent les victimes civiles, dont beaucoup furent tuées après le cessez le feu du 19 mars 1962.

En inaugurant ce monument le président Jacques Chirac disait: « *quand le bruit des armes s'est tu depuis long-temps, vient le temps de la mémoire et de la reconnaissance* »



Nos enfants de Saint Bômer dont les noms sont inscrits sur notre monument avez l'âge des promesses et des commencements, en partant ils laissaient derrière eux leurs parents, amis, foyers, ils ne saavaient pas que ce qui les attendait de l'autre côté de la mer c'était le rude apprentissage de la guerre.

En rendant un hommage national aux combattants « Morts pour la France » nous n'oubliions pas les « toubibas » ces combattantes méconnues, engagées dans l'humanitaire sur le théâtre de guerre qu'était l'Algérie. Elles étaient réunies autour de la devise  
« *Foi, courage, persévérance* »

***France, honore tes enfants qui ont bravé la mort pour toi***



# TRAVAUX



Les ralentisseurs rue des écoles et rue du val Blondel ont été restaurés



Fin des travaux rue des écoles avec la rénovation du trottoir en face les écoles



## *Restauration d'un appartement*

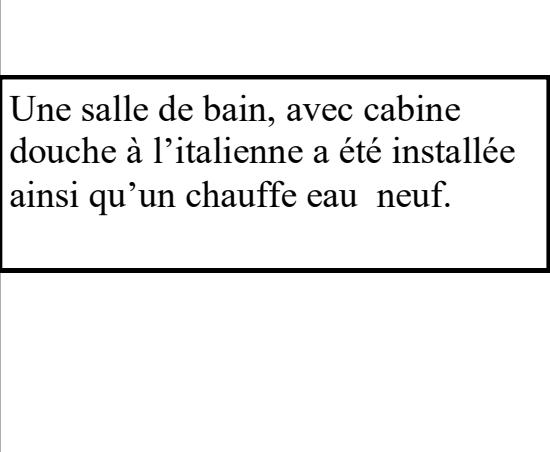
Dans les locaux de la commune impasse du Verger, un appartement libéré a été remis en état.

Les critères de performance énergétique imposent pour remettre un logement en location d'avoir un indice Dpe de F en janvier 2025 et E en janvier 2028.

Pour relouer cet appartement une remise en état complète était nécessaire, les travaux sont terminés. Le logement sera remis en location en janvier 2026.



Tous les murs ont été doublés et isolés.  
Des parquets flottants dans toutes les pièces.  
L'installation électrique refaite à neuf et mise aux nouvelles normes  
Une cuisine mise en place  
Une VMC a été installée  
Tous les radiateurs électriques sont neufs aux dernières normes.



Une salle de bain, avec cabine douche à l'italienne a été installée ainsi qu'un chauffe eau neuf.



Les deux chambres ont aussi été remises aux normes

## Travaux sur le pavillon, réfection de la frise

Cette construction propriété de la commune depuis 1997, a été construite en 1851 par Jean Julien Bunoust en remplacement d'une bâtie qu'il avait acheté en 1837. l'épicerie attenante a été construite dans les même années par Jacques Morin.

**Notes sur la famille Bunoust.** Cette famille est présente à la révolution, nous retrouvons sur le cahier de doléance Jean Henry le père de Jean Julien , une famille de maréchal et cultivateurs , propriétaires. Jean Julien Bunoust qui est le constructeur du pavillon se marie avec Bidart Anne, la tante du dernier Bidart Hubertiére propriétaire de la Bérardière.

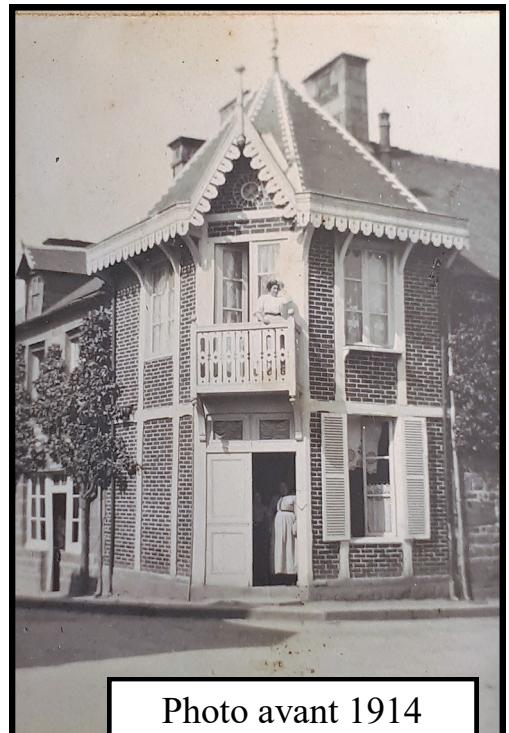


Photo avant 1914

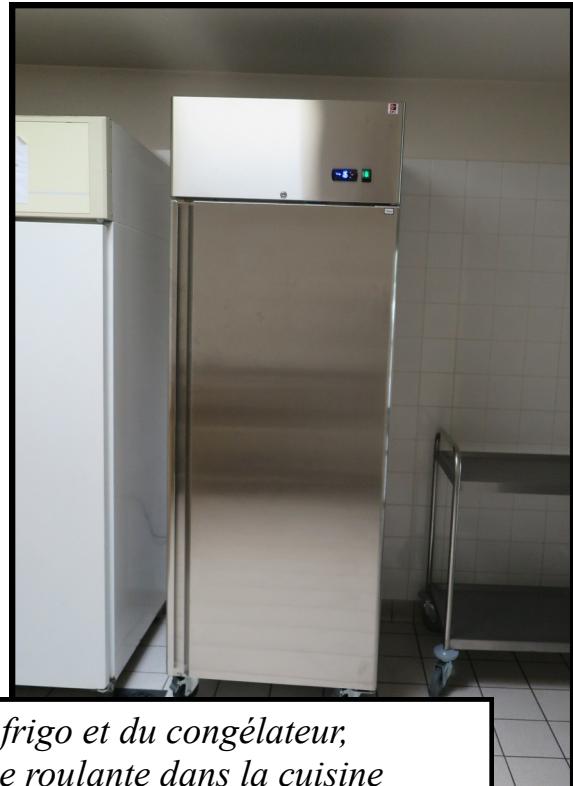
À l'étage, Germaine Rocher née en 1891, le pavillon entre dans la famille Rocher en 1905

Les travaux de réfection de la frise sont financés en partie par un don de l'association « Sauvegarde du patrimoine de St Bômer » et l'autre partie par le budget communal.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Mathieu LEROUX



## ***TRAVAUX et MATERIEL NEUF à La Salle des Fêtes***



*Remplacement de l'armoire frigo et du congélateur,  
d'une table inox et une desserte roulante dans la cuisine*

*Début 2026 ,un nouveau lave vaisselle va venir remplacer l'ancien*

*L'aménagement d'une extension pour y installer un bar  
est terminé*



## **PROTECTION INCENDIE**

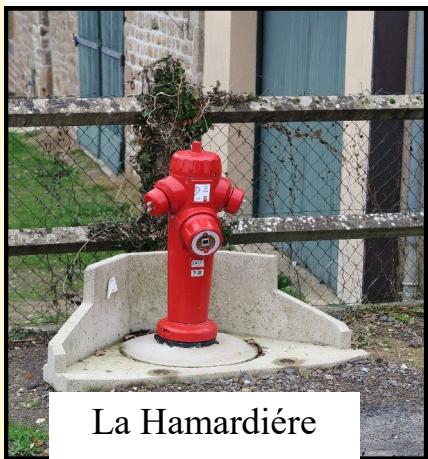
Dans le cadre de la protection incendie des villages en campagne un examen a été fait pour définir les emplacements où il était possible de poser des poteaux incendie.

Plusieurs villages étaient concernés, des contraintes techniques au niveau des diamètres de tuyauterie n'ont pas permis d'en installer partout, les villages de l'Ouriére le Creux du Grand Mesnil et de la Mancellière ont été exclus.

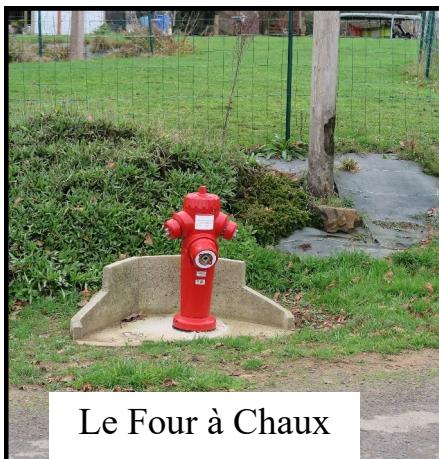
**Ont été équipés de poteaux les villages suivants:**

- Le Four à chaux
- L'Huisserie
- La Hamardière

Le tout pour un montant global de 12781.87€ ht , travaux financés par 5781.84€ de subventions DETR et 7030.03€ par les fonds propres de la commune.



La Hamardière



Le Four à Chaux



L'Huisserie

Deux autres poteaux ont été remplacés, un sur la place de l'église, un au lotissement la Clé des Champs.

## ***Le CIVISME C'EST QUOI***

***Nous pouvons définir le civisme de cette façon:***

le comportement civique d'un individu est un comportement qui prouve son civisme et sa qualité de bon citoyen, fondé en particulier sur le respect des lois et des obligations envers les autres individus, l'Etat et les institutions de la société. Synonymes : comportement citoyen, civilité.

Malheureusement ce n'est pas toujours le cas, depuis un certain temps nous pouvons l'observer sur le territoire de la commune. Sur une autre page nous parlons des ordures ménagères, mais d'autres cas d'incivilité persistent notamment:

*Des personnes prennent la place du bourg et les trottoirs pour un dépotoir à crottes de chien, cela est très désagréable et de plus répréhensible par la loi.*

*Il en est de même pour certains fumeurs qui jettent leurs mégots de cigarettes n'importe où, ils devraient penser que ces mégots partent dans les eaux pluviales lors des pluies et finissent dans la mer!!! Pas bon pour les poissons et pour nous qui les mangeons.*

***Le vivre ensemble ce n'est pas « tout pour moi rien pour les autres », nous avons tous besoin des autres, respectons les.***

## *Les conscrits de St Bômer les Forges 65 ans*

*Le 29 novembre, 14 conscrits nés à Saint Bômer en 1960 ou habitant la commune se sont retrouvés au Relais de St Bômer pour fêter leurs 65 ans.*

*Une retrouvaille qu'ils ont promis reconduire dans 5 ans*



*Une bonne tablée au  
Relais de Saint Bômer*





# Noces D'OR

Jacqueline et Alain Jenvrin ont fêté leur 50 ans de mariage.

Jacqueline une fille de Ger et Alain un *gâs* de Lonlay se sont connus sur leur lieu de travail à l'usine Luchaire.

Tous les deux, enfants d'agriculteurs, Jacqueline partira travailler en extérieur dès la fin de ses études, Alain lui restera comme travailleur familial pendant 9 ans.

Ils se marient le 13 septembre 1975 à St Georges de Rouelley et emménagent aussitôt en location à la Villandière à Saint Bômer .

En 1977, ils font construire le pavillon où ils habitent et y vivent leur retraite, après avoir travaillé quatre ans à Luchaire et 31 ans à Lurem pour Alain et pour Jacqueline après 10 ans à Luchaire, elle restera à la maison 15 ans pour élever les enfants, elle finira sa vie professionnelle pendant 15 ans à la biscuiterie de Lonlay.

De leur union sont nés trois enfants et six petits enfants.

Avec eux et leur famille ils ont partagé leur 50 ans de mariage dans l'intimité au relais de St Bômer.

*Nous leur souhaitons, plein de bonheur pour la suite de leur union.*





# Saintbaum musical

Une rentrée musicale pleine d'énergie à Saint-Bômer-les-Forges !

De Saint Bômer les Forges

L'Association Musicale de Saint-Bômer accueille de nombreux adhérents, **de 7 à 75 ans**, dont une dizaine d'enfants du village.

Grâce au bon cadeau offert par l'association aux élèves de l'école primaire, plusieurs enfants ont pu faire leurs premiers pas en musique et **explorer des instruments qui suscitent leur plaisir et leur créativité**.

Les élèves ont l'occasion **de se rencontrer et de jouer ensemble lors d'ateliers**, ce qui leur permet de développer **le sens de l'écoute et du rythme** dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle .

Cette année marque le retour des cours de batterie.  
Les **cours de piano** pourront également être ouverts avec un minimum de 5 enfants ou adultes intéressés (*contacter l'association par mail pour vous inscrire*).



*L'association propose*

**Guitare / Batterie**  
06 79 31 56 74

Contact : [saintbaumusical@gmail.com](mailto:saintbaumusical@gmail.com)

# Les Gospel Flowers - Chorale de gospel, soul, pop

Chœur mixte qui a pour vocation de partager l'expérience du gospel en plaçant l'épanouissement de chacun au centre de sa pratique.

Cette année, un accent particulier est accordé sur l'improvisation vocale développant ainsi la créativité des choristes.

Les spectacles, de plus en plus, scénographiés amènent aussi à explorer l'expression scénique de manière large, de par les chorégraphies, déplacements dans l'espace et qualités d'interprétation notamment.

**Les Jeudi, 18h-20h**

**Chant / chorale gospel**

06 37 87 59 68



Je grappe ma guitare !!



# Comité des Fêtes



*Les membres en cours montage des nouvelles illuminations*



# Comités des Fêtes de St Bômer Les Forges

L'Assemblée Générale de fin d'année du Comité des Fêtes de St Bômer Les Forges s'est déroulée sur une note très positive ! Le bureau et les tiers sortants ont été réélus à l'unanimité et nous sommes prêts à accueillir encore plus de bénévoles et de membres cette année.

Le rapport financier des activités annuelles, le repas des tripes, la fête communale, la soirée choucroute et l'installation des illuminations de l'année est positif à tout niveau. De plus, tout s'est déroulé à merveille sous le beau soleil Bôhamadien.

Nous sommes fiers des beaux compliments reçus pour le renouvellement des illuminations de la commune, nous sommes d'autant plus motivés à célébrer les fêtes de fin d'année !

Pour 2026, nous souhaitons organiser une fête de célébration du démarrage des illuminations. Une sorte de cérémonie d'ouverture ! Nous prévoyons des stands de crêpes, vin, chaud, barbe à papa ... et bien sur la photo avec le Père Noël ! (Aussi n'oubliez pas de nous donner vos décorations inutilisées, elles nous serviront à embellir encore plus notre belle commune!)

**A NOTER, Les manifestations à venir pour 2026 :**

Le repas des tripes le dimanche 1er mars

La fête communale les 13 et 14 juin

La soirée choucroute le samedi 7 novembre

Pour la fête communale, nous vous proposerons encore plus d'animations et de surprises en attendant le feu d'artifice ...

Aussi, nous espérons réussir à mettre en valeur les associations de St Bômer Les Forges, en fonction de la faisabilité, par des démonstrations ou des spectacles. Toute suggestion est donc la bienvenue !

Contactez-nous : [cdf-stbomerlesforges@gmail.com](mailto:cdf-stbomerlesforges@gmail.com)



Chaque année, le bocage de l'Orne et du Calvados s'illumine sous l'impulsion de l'association du bocage en lumière. **Lundi 22 décembre 2025, 42 récompenses** ont été remises aux villes et villages les plus beaux dans la salle des fêtes de Saint-Paul (Orne).

« Au total, plus de **900 bénévoles** s'activent dans nos communes pour installer les lumières. Le travail commence parfois en septembre », salue Emmanuel Rochefort-Cunin, président de l'**association Bocage en Lumière**.

La remise des prix a été organisée par Éric Mazier, responsable des offices de tourisme de Domfront et Bagnoles de l'Orne. C'est le village de La Sauvagère qui a remporté la récompense suprême avec 5 étoiles dans la catégorie Led de platine. **Martine Boulent**, secrétaire du **comité des fêtes de La Sauvagère** était très heureuse de recevoir cette distinction.

Le village de Saint Bômer par l'action de son Comité des Fêtes, a été récompensé par un sapin d'or pour sa plus belle progression, par la plus belle maison illuminée (Mme Noirion aux Forges), la troisième place dans la catégorie Etoiles et nommés dans la catégorie motivations des bénévoles.



Aux Forges  
La plus belle maison Illuminée

Des étoiles plein les yeux



## *Au revoir 2025... Bonjour 2026*



**Le personnel et les membres du bureau de l'ADMR vous souhaitent à toutes et tous une belle année 2026, et surtout, surtout, une santé la meilleure possible.**

Pour parler « vrai », et avec une petite pointe d'humour, il est vrai que notre fonds de commerce est justement la santé ou, plus précisément, les problèmes de santé qui peuvent nécessiter la présence d'une aide à domicile.

Nos services sont sollicités pour accompagner, soutenir, aider des personnes pour des actes de la vie courante, actes qui deviennent plus compliqués souvent en raison de l'âge, mais aussi, parfois, pour des personnes plus jeunes, par une dégradation de leur état de santé.

Selon la Fédération ADMR, l'aide aux personnes âgées représente environ 90% de notre activité ... mais qu'appelle t'on une « personne âgée » ? La vie fait qu'on n'a pas tous les mêmes effets du vieillissement, et que, dans certains cas, une aide au domicile mise en place tôt ( en tout cas, pas trop tard ) peut soulager la personne aidée, lui montrer l'intérêt qu'on lui porte, et, dans certains cas, retarder une entrée en EHPAD.

Notre action va aussi vers des personnes plus jeunes qui font le choix de se faire aider dans les travaux du quotidien en raison de leur charge de travail ou de leur charge familiale : nous nous efforçons de répondre à toutes les demandes et sommes à disposition pour remplir les dossiers en vue d'une prise en charge éventuelle en fonction de la situation, des ressources...

Notre association locale de St Bômer est gérée par 7 bénévoles : pour ceux et celles qui se sentent concernés par le sujet de l'aide à la personne, il est possible de se joindre à l'équipe en place ( ne pas hésiter à contacter le président Roland Desdoits, ou la secrétaire Viviane Viollet, ou tout autre membre bénévole, ou le bureau ADMR tél 02 33 37 17 77 )

Deux bénévoles sont chargés de l'installation et du suivi à domicile de la télé-assistance : ne pas hésiter à se renseigner.

Pour rappel : aujourd'hui, le coût de l'aide à la personne, ainsi que celui de la téléassistance ouvrent droit à un crédit d'impôt de 50% ce qui réduit la facture de moitié.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner tout renseignement dont vous pourriez avoir besoin. Contacter le bureau de l'association.

**ASSOCIATION LOCALE ADMR DE SAINT BOMER LES FORGES**

Tél. : 02 33 37 17 77 – Fax : 02 33 37 17 77 – [www.admr61.fr](http://www.admr61.fr) – [admr.stbomer@fede61-admr.org](mailto:admr.stbomer@fede61-admr.org)

# Ecole de Lonlay l'Abbaye



## Spectacle Piti Piou

Le 10 octobre, les 3 classes ont assisté à un spectacle à la médiathèque de Lonlay dans le cadre du festival des racont'arts.

## Téléthon 2025

Le vendredi 5 décembre

Les élèves des 3 classes ont participé à des ateliers sportifs et partagé ensemble un goûter offert par l'APE et la biscuiterie.



## La semaine du goût

Du 13 au 17 octobre, les 3 classes ont découverts des fruits, des épices et du fromage.

L'occasion d'un banquet entre amis !

# Chorale sur les contes 2025

Chorale de l'école sur le thème de l'année  
« Contes et légendes »  
Le vendredi 12 décembre



Nous remercions tous nos partenaires pour  
l'organisation de tous ces événements : Mairies,  
APE, parents bénévoles, CDC, biscuiterie de  
l'Abbaye, AESH et ATSEM.

## École de St Bômer les Forges



Les élèves se sont rendus à la mairie de St Bômer pour élire leurs délégués.



Pour la semaine du goût, les élèves ont cuisiné : pains d'épices, sablés, gâteaux aux pommes.



Les CM2 ont participé au cross du collège Jacques Prévert à Domfront.



En novembre, un peu de **neige** pour le plus grand bonheur des élèves !



Le vendredi 5 décembre, les élèves ont couru pour le **Téléthon** puis les 4 classes ont partagé un goûter offert par l'APE et la biscuiterie.



Le **Père Noël** est passé à l'école et a apporté des plaques pour jouer aux billes et un filet de badminton.



**Pour nous contacter ou pour une inscription :**

École de St Bômer-les-Forges  
[ce.0610589j@ac-normandie.fr](mailto:ce.0610589j@ac-normandie.fr)

Tel : 02.33.38.39.58

Ecole de Lonlay l'Abbaye

[ce.0610980j@ac-normandie.fr](mailto:ce.0610980j@ac-normandie.fr)

Tel : 02.33.38.09.42

**Padlet d'informations :**





## Association Parents d'Elèves Lonlay / St-Bômer

L'Assemblée Générale du vendredi 04 juillet à Lonlay et la réunion de rentrée ont permis de recruter de nouveaux membres. Merci à ces nouveaux parents d'élèves pour leur investissement !

Les actions menées ce semestre ont été :

Nouveauté en partenariat avec l'Association « culture et loisirs » de Lonlay : proposition d'un goûter avant la séance de cinéma « les Schtroumpfs »



Vente de pizzas : le vendredi avant les vacances de la Toussaint : 147 vendues sur les 2 sites

La vente de sapins de Noël (59 vendus, avec un nouveau fournisseur) et de chocolats « les Chevaliers d'Argouges » début décembre.

La chorale de Noël sur le thème des « contes et légendes » organisée vendredi 12 décembre à St-Bomer a été l'occasion de proposer une restauration et buvette après les chants des élèves : 300 sandwich ou galette saucisse, crêpe, bière, etc... étaient à la vente.

Pour le Téléthon et le dernier jour de l'école, l'APE a préparé des chocolats chauds et des sachets de bonbons remis aux enfants.

En 2026, nous organiserons de nouveau nos animations habituelles (ex : déjeuner aux tripes le **dim.15 mars à St-Bomer, kermesse le 26 juin à Lonlay**) pour continuer à agir au cœur de la vie scolaire des enfants : aider les écoles à financer leurs projets, sorties scolaires, transports, achats de matériel.

Venez nous rejoindre et suivez-nous sur <https://www.facebook.com/apelonlaystbomer> pour l'actualité des écoles.

A très bientôt sur nos manifestations ! **Le Bureau (Nicholas, Florent, Stéphanie, Murielle, Aurélie et Laëtitia)**

# ASS SBS GYM VOLONTAIRE



Toutes les semaines (sauf pendant les vacances scolaires), les cours se déroulent le mardi de 20h00 à 21h00 avec Léo. L'activité est basée sur 30mn de cardio et 30 mn de renfo (2 propositions au choix à chaque fois facile et plus soutenu tout le monde y trouve son bonheur)

L'ambiance y est conviviale, en décembre nous avons fait un cours en mode « mères-noël » sur musiques spécifiques au thème, les adhérentes pouvaient inviter une amie.... Les papillotes furent appréciées à la fin du cours ....Courant mars le thème sera disco années 80 ...

A savoir : il est possible de s'inscrire à n'importe quel moment de l'année (tarif dégressif)  
Renseignements : 06.64.03.60.20. (de préférence sms)

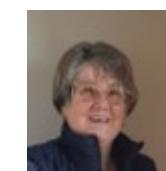
L'ensemble du bureau et moi-même vous souhaitez une bonne année.



Présidente et Secrétaire



Trésorière



Membre active

*Pour les 10 ans de l'association « demain un rêve » le weekend du 15 et 16 novembre était un gros weekend*



Le samedi, un concours de belote réunissant 46 équipes, il fut témoin d'un don de 2000 € fait par « l'association demain un rêve » au petit Nohan atteint de la myopathie de duchenne. Ce don, a pour but d'aider à l'achat d'un véhicule adapté pour le transport d'un fauteuil roulant électrique dur à finaliser au vu des prix exorbitants. N'hésitez pas à faire parler du petit Nohan autour de vous



Les recettes, des différentes manifestations, ont permis, à l'association depuis 10 ans, de réaliser 4 rêves et 13 dons à des enfants ou personnes souffrant d'un handicap

La troupe de théâtre de la Ferrière aux Étangs, appelée "La Troupe D'en FER" présentait sa nouvelle pièce "joyeuse Noëlle"

Le samedi soir, une 1ère représentation a été suivie d'une seconde le dimanche après midi.

Les deux représentations ont fait salle comble.

L'association « Demain un Rêve » remercie chaleureusement la troupe de théâtre pour son aide précieuse, pour sa disponibilité et pour sa jovialité.



*Une troupe d'EN FER*



# **Karaté Taï chi pour les Bohamadiens**

## **Stage agression au couteau,**

Le 8 novembre le Club SBS Karaté Täi a proposé un stage de l'utilisation du couteau et ses dangers.

27 participants de la commune et des alentours se sont essayés tout au long de la journée à la pratique du couteau et comment appréhender les attaques.,

Cette formation était animée par Malki Attar venu de Paris

En complément,

Le club propose des cours de self défense le mercredi de 16h à 20h dans la salle du dojo

**Contacts: 06 65 31 22 73 ou 06 71 23 15 68**



*Même pas peur!!!!*



## **Autre activités proposées**

Le Lundi à 20h30: Täi Chi

Mardi à 9h KIKO (éveil du corps)

Mardi à 19h Karaté (adultes et enfants)

## **À mettre dans les agendas**

Repas dansant le 7 février 2026 à la salle des Fêtes



# Club des Loisirs et de l'Amitié de St Bômer

Nous voici déjà fin 2025 : comme d'habitude, l'année a été bien remplie au club !

Après toutes les activités habituelles en début d'année jusqu'à la journée de la forme à la Nocherie le mardi 3 juin, avec 47 adhérents de notre club ( sur 163 présents ), nous avons eu :

- *La collation à la salle des fêtes le 4 septembre où 88 adhérents se sont retrouvés : à cette occasion, les anniversaires ont été fêtés ( 16 dames ont reçu une rose, 16 hommes une bouteille )*
- la marche cantonale le 25 septembre à Lonlay : 13 participants de notre club
- notre concours de belote du club le 6 octobre avec 80 participants



*Le spectacle « Dingue hôtel » le 17 octobre à Condé : 14 adhérents du club*



*Le spectacle « les 10 pays emblématiques » le 17 novembre à la salle Varenne à Messei : 12 adhérents du club en ont pris plein les yeux !!*

Après-midi châtaignes le 16 octobre



**Notre repas de Noël le 11 décembre** où une centaine de participants a pu apprécier le repas préparé par le Relais de St Bômer, la super bûche pâtissière de la boulangerie pâtisserie DAVID de Messei, l'animation assurée par Sandrine Chancerel... et la préparation, la décoration de la salle , et le service à table assurés par les membres de l'association : une bien belle journée de partage pour toutes et tous



Sans oublier, comme tous les ans, la vente des boites de gâteaux de l'Abbaye au profit de Madagascar qui a rapporté la belle somme de 330€....

Et, tous les mardis après-midi, l'atelier travaux manuels où des dames se retrouvent pour tricoter, crocheter, fabriquer des couvertures qui sont remises au Secours Catholique : d'ailleurs, si vous avez de la laine, nous sommes preneurs !

Les activités ne manquent pas à St Bômer : les cartes, les jeux de société, la pétanque, la marche... Autant d'occasions de se retrouver pour partager du temps ensemble.

Concernant les voyages proposés chaque année par la fédération Génération Mouvement de l'Orne, en 2025 ont été programmés un voyage à Bormes les Mimosas, un à Mesquer/Guérande et un autre à Rosas en Espagne.

**En 2026**, sont proposés des voyages à:

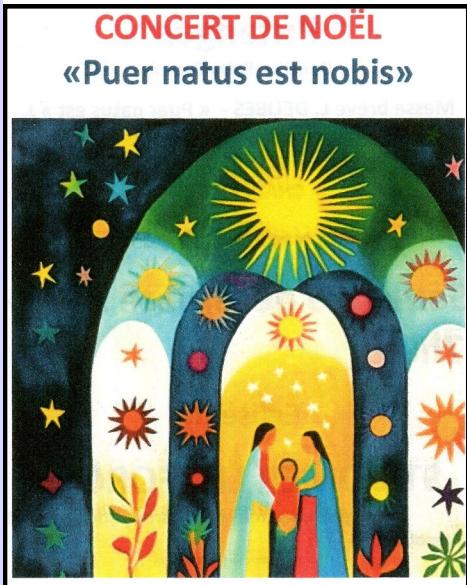
- Luz St Sauveur ( Hautes Pyrénées ) du 25 mai au 1er juin 725 € ( ANCV )
- En Alsace du 13 au 20 juin ( 1470€ tout compris ) ouvert à tous
- En Espagne à Lloret del Mar du 4 au 11 octobre 695€ + excursions ( ANCV )

La mention ANCV signifie que ces voyages sont réservés aux adhérents ne payant pas d'impôt.

- Venez rejoindre notre association, il y en a pour tout le monde, tous les âges, venez nous donner de nouvelles idées, dans la bonne humeur, la convivialité et l'amitié.
- Pour tout renseignement appeler le 02 33 37 61 45 ou 06 25 68 91 59

**BONNE ANNEE 2026 de la part de la présidente et de toute l'équipe du Club !**

# As. Sauvegarde du Patrimoine de St Bômer



La donation de la centaine de spectateurs servira l'association à faire un don pour restaurer la frise du bâtiment à l'angle de l'épicerie

Le public a accompagné les superbes voix de la chorale dans le dernier chant ,

*« il est né »*



# CHEMINS DE TERRE

Chacun a apporté le meilleur de lui même le 16.10.2025



Josiane a révélé les qualités de nos chevaliers de la table ronde en les gravant sur les blasons .



Viviane va transformer la barrière fabriquée en 2005 par Alain Guillaume en une œuvre dédiée aux 4 saisons avec un clin d'œil à Vivaldi.



Céline va partager ses compétences pour ajouter des plantes complémentaires au pied des arbustes .



Tous se sont retrouvés autour du barbecue, indispensable pour conclure cette journée !



Le 19.11.2025 ils ont fabriqué des nichoirs à rouge gorge.  
Il faut les placer dans un lieu ombragé exposition sud est.



Le gratteur (Dominique) et le poudreur (Jean Claude) préparent le goûter de leur enfance très apprécié de nos petits écoliers.



**Le 17.12.25 plantation  
d 'arbustes dans le  
jardin forêt ,achetés  
chez Laurent Nevoux  
La Héronnière.**



**L'ancêtre de la  
calville blanc  
d'hiver aurait  
connu Louis  
XIII ?  
La calville rouge  
d'automne peut  
être originaire  
d'Auvergne ?  
Vérifiez !**

**L'Association du patrimoine a considéré que les arbres de variétés anciennes étaient à préserver au même titre que certains bâtiments Elle nous a offert un pommier calville rouge d'automne et un calville blanc d'hiver.**



**Noam et Gabin ont  
planté un figuier.**

**« L'homme qui plante  
des arbres » a choisi un  
prunier de Barenton.**



Ils ont récolté le  
16.09.2025 leurs  
pommes de terre  
plantées le  
21.05.2025



Quelles  
sont ces  
bestioles  
enfouies  
dans la  
terre ?



Nous avons  
récolté de la  
mauve sur la  
butte . Elle  
soulage les  
maux de gorge.



# CYCLO CROSS à MONTPATRY

## 4e cyclo-cross à Saint-Bômer-les-Forges

Une bonne participation malgré la concurrence de la coupe de France

Dimanche 26 octobre, le Vélo-club Domfrontais a organisé sa 4e édition du cyclo-cross inter-régional sur le site du Montpatry.

Concurrencé par la première manche de la coupe de France, à Albi, dans le Tarn, la course était plus ouverte cette année, les meilleurs régionaux étant à la coupe nationale.

Ceci n'a pas découragé l'équipe du président Gérard Foucher et les bénévoles du VC domfront qui ont enregistré 81 engagés sur l'ensemble de la journée. Des écoles de cyclisme aux seniors et masters.

La météo clémence, en ce dernier dimanche d'octobre 2025, (synonyme de changement d'heure), a permis aux acteurs et aux spectateurs de passer un agréable moment

### Classements

U7 : 1. Amaury Douté (VC La Ferté-Macé).

U9 : 1re au scratch, Léa Brard (VC Bocage-Vire) ; 2. Enzo Partfoort (VC Le teilleul).

U11 : 1. Antoine Roiesnel (UC Mortain).

U13 : 1. Ethan Hedouin (VC Saint-Lô-Pont-Hébert).

U15 : 1. Simon Bébin (VC Bocage-Vire).

U17 : 1. Guillaume Marie (ES Torigny).

U19 : 1. Noa Lemouton (VC Saint-Mô-Pont-Hébert).

U23-seniors et masters : 1. Matéo Vallée (U23-VC Saint-Lô-Pont-Hébert) ; 2. Aurélien Vauquelin (VC Saulcéen-Elbeuf), 1er master.



# Journées du Patrimoine

Les 20 et 21 septembre, lors des journées du patrimoine, l'association Hier à Demain s'est déplacée à la Bérardière pour y présenter une collection de photos sur les mines de fer de St Clair de Halouze de Larchamp et de la Ferrière aux Etangs.

En plus des photos, des objets ont été confiés par deux anciens mineurs qui pendant les deux jours ont témoigné de leurs vies de mineurs.

Avec Martin Rouleaux Dugage et deux membres des Amis de la Bérardière des visites du manoir et de son parc ont été programmées.

La collaboration entre les deux associations a été un succès plus de 250 personnes se sont déplacées, certaines personnes ont fait plus de 200km pour ces visites.

Comme le soleil était au rendez vous tout le monde était satisfait, une expérience à renouveler



**Pierre Auvray et Gérard Ducreux**  
Deux anciens mineurs,  
passionnés par leur métier ont témoigné  
de leurs vies dans la mine.



Dans le Château un chambre  
comme au XVII<sup>e</sup> siècle



# La vie des anciens mineurs de Saint-Clair-de-Halouze

## Le travail au fond

- Les mineurs descendaient par le **puits 1 bis**, jusqu'à **375 m de profondeur**.
- Le minerai de fer était extrait à la pioche, à la perforatrice, puis dynamité en "**abattages**".
- Les wagonnets remplis remontaient grâce au **chevalement et au treuil**, puis passaient au concassage et au tri.
- Les conditions étaient **pénibles et dangereuses** : obscurité, chaleur, humidité, poussières de fer et risques d'éboulements.

Les mineurs portaient souvent la lampe de sécurité à carbure, puis électrique après 1950.

## La vie sociale

- Saint-Clair-de-Halouze était une **cité minière** : des corons (maisons ouvrières), une école, une salle des fêtes, parfois même un dispensaire.
- La vie des familles était rythmée par les **équipes** (trois postes de 8 h : matin, après-midi, nuit).
- Les femmes, épouses de mineurs, tenaient le foyer, cultivaient un jardin et souvent élevaient quelques bêtes pour compléter les revenus.

La solidarité était forte : on parlait de "**famille minière**".

## Luttes et syndicats

- Les mineurs étaient très syndiqués (CGT, CFTC).
- Ils ont participé à de **grèves importantes**, notamment dans les années 1930 et 1950, pour de meilleurs salaires, la sécurité et des conditions de travail plus humaines.

Après la Seconde Guerre mondiale, avec la reconstruction, les mineurs ont été présentés comme des "**héros du travail**", essentiels à la sidérurgie française.

## Après la mine

- L'exploitation a cessé en **1978** (certains témoignages parlent de chantiers résiduels jusqu'en 1989 concernant l'expédition de déchets)
- Beaucoup de mineurs ont dû se **reconvertir** : dans l'industrie de Flers, dans le bâtiment, ou ont connu le chômage.
- Le souvenir est resté très fort dans les familles : fêtes de Sainte-Barbe (patronne des mineurs), chansons, objets conservés (lampes, casques, outils).
- L'association **Le Savoir & le Fer** recueille encore des témoignages d'anciens mineurs et de leurs descendants, afin de préserver cette mémoire vivante.

---

## Témoignages typiques

### Un ancien mineur racontait :

« On descendait à la cage, ça grinçait de partout, on avait l'estomac serré. En bas, on n'avait pas l'heure, on travaillait à la lampe. Quand on remontait, on était couverts de poussière, mais contents de revoir le jour. »

### Un autre ajoutait :

« On gagnait peu, mais il y avait une fierté : on nourrissait les hauts-fourneaux, on faisait vivre le pays. »



Le Puits 1 bis en grève



Les grévistes à Flers



Le dernier Train de minerai  
En 1978, gare du Chatellier



Crédit photos Julien Guillaume  
Confiées par Alain son Fils



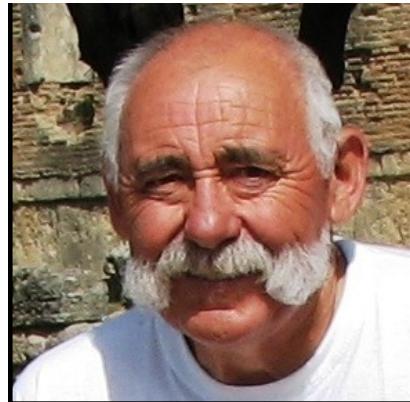
## Qu'est-ce qu'un Greeter ?

C'est un **habitant bénévole passionné** par son territoire qui souhaite vous faire découvrir sa ville, son village, ses passions, sa vie de tous les jours...

En proposant des **balades conviviales et gratuites** pour une rencontre et des échanges **hors des sentiers battus**.

Pour toutes autres idées de balades retrouvez-nous sur le site internet : [www.greeters-orne-normandie.com](http://www.greeters-orne-normandie.com)

# GREETERS de FRANCE



Jean-Claude Margerie, Greeter, vous propose des balades sur différents thèmes au choix des participants, cela peut aller des maisons du bourg avec l'histoire de Saint-Bômer, de la visite de l'église ou une promenade en campagne découverte des manoirs et leur histoire et de l'histoire des Chouans.

Les groupes doivent être composés de 6 à 8 personnes maximum.

Le rendez vous est prévu : place de l'église à 14h



Pour réserver, vos visites un nouveau mode de réservation est mis en place à partir du 1er janvier 2026. pour s'y inscrire aller sur l'adresse suivante:

<https://greeters.fr/pays-orne/>

Des dates sont programmées au mois d'Aout les **lundi 10 et 17 août vendredi 21 aout**

Si un groupe se constitue il est également possible de faire des réservations sur demande à d'autres dates en en faisant la demande sur la même adresse

Ou par mail à : [margeriejc61@gmail.com](mailto:margeriejc61@gmail.com)

# Le BOIS HALE ou Bois Haley ou bois Hallé et les familles Le Court

Pourquoi le Bois Halé, le plus probable que cela remonte au seigneur de Jumilly que furent les Hallé La famille Halley arrive à St Bomer au 15 éme siècle venant du comté de Mortain ou en 1412, la sergenterie de Mortain est nommé sergenterie Halley ?? Dans l'histoire de Jumilly il est noté que ces Halley ont donné leur nom au Bois Halé à st Bômer et aussi le même lieu à St Front. C'est cette famille qui a construit le château de Jumilly.

Les familles Le Court sont présentes au Bois Halé à Saint Bomer au XVI siècle.

A cette époque deux branches existent, certainement de la même source par les Le Court de Fredebise à Lonlay dont Le Court Aaron (sieur de la Métairie) qui décède à St Bômer le 20 octobre 1616, avocat et écuyer de profession, dont les parents sont Le Court Olivier de Fredebise et Leroyer Marguerite, descendant de Le Court Jacques, seigneur du Bois Halé qui décède en 1462, il avait épousé Philipotte de la Pallu, dame de Fredebise.

Aaron Le Court, au XVIéme siecle avait possédé la branche de la sergenterie de la Ferriere, à laquelle se rattachait Saint Bômer.

Une branche est présente à la Roculiere avec le titre de Lecourt « sieur de la Roculière » ou « sieur du Pont Olivier » avec ce titre il devait certainement recevoir les redevances du passage du gué sur la rivière la Halouze sur le chemin de Paris.

L'autre branche porte le titre de « sieur du Bois Halé » le plus ancien sur les registres paroissiaux est Denis Le Court marié à Le Pasturel Julienne qui décède le 11 avril 1628.

Des membres de cette famille Lecourt, pratiquaient la religion prétendue réformée (protestants) comme en témoigne l'acte de décès de Denis Lecourt en 1628, où il est dit que le curé (fût en peine pour le convertir!!)

Dans des actes notariés le Bois Halé est nommé: « *Fief et seigneurerie du Bois Halley* »

De cette famille Lecourt nous avons aussi un alliance en 1672 de Marie Lecourt avec Bonhomme Gilles, greffier des eaux et forêts, cette famille Bonhomme originaire de Banvou était propriétaire du manoir de la Baronnerie aux Forges début 1600.

La propriété passe dans la famille de Vaufleury seigneur du Teilleul par l'alliance en 1687 de Jeanne Le Court avec de Vaufleury Cesar, seigneur de Malterre. Elle reste dans la famille jusqu'au 28 juillet 1752 où un acte notarié nous en donne la vente par le seigneur Jacques François Jean de Vaufleury à Maistre André Pellier, sieur des Forges, Avocat (le grand père de André Pellier de la Roirie) pour la somme de neuf milles trois cent livres. Qui sont payée par ses fonds propre pour 600 livres, 4000 livres de Marie Lepescheux son épouse, 2300 livres provenant de l'héritage de André Pellier, père de l'acheteur, 3000 livres de Maistre Jean Jacques Gobelin directeur des Forges de Varennes somme comprenant les intérêts du à Mr Gobelin.

Sur l'acte de vente il est noté que au lieu dit le grand Bois Haley se trouve un *Manoir seigneurial !!* Que la vente comprend outre manoir il y a également l'avenue et « *sur les hayes tout les chênes et hêtres* »

Dans le même acte il est noté que les bâtiments sont en mauvais et que l'acheteur a devoir « *d'urgenter réparations* » il est noté aussi le lieu du petit Bois Haley et que le fermier en place est Maunoury Jean, l'acheteur laissera le fermier jouir le restant du bail.

En 1777, ce Jean Maunoury n'est plus sur la ferme, il est alors au village « le Creux » qui a occupé la ferme ensuite ?

A quelle date la propriété passe à la famille Plessis? En 1793 cette famille est sur la ferme du Val Blondel.

Les recherches n'ont pas permis de définir la date. Assurément de 1793 à 1813 Ce que nous savons c'est que André François Pellier de la Roirie, après son mariage en 1803 a cédé plusieurs propriétés dont les terres de la Baronnerie, le Bois Halé en faisait il partie?

Sur le cadastre de 1825, le Bois Halé est la propriété de Plessis Jean Baptiste, cette famille donnera trois maîtres à la commune. La famille Plessis était agriculteur au Val Blondel en 1793 . Le plus probable est que la ferme a été achetée par Jean Baptiste Plessis marié avec Marie Remon, avec cette alliance la famille Plessis a monté dans l'échelle sociale, en effet, de la famille Remon, Guillaume Remon le frère de Marie est marié avec Marie Anne de Roussel dont le père Jean Henry de Roussel de la Prairie est notaire à Launay Roussel, de cette union va naître Urbain Remon, qui sera maréchal d'empire.

En 1813, Jean Plessis fils de Jean Baptiste marié avec Lebossé Anne est noté sur le mariage de son fils comme propriétaire et Maire de Saint Bômer, domicilié au Bois Halé.

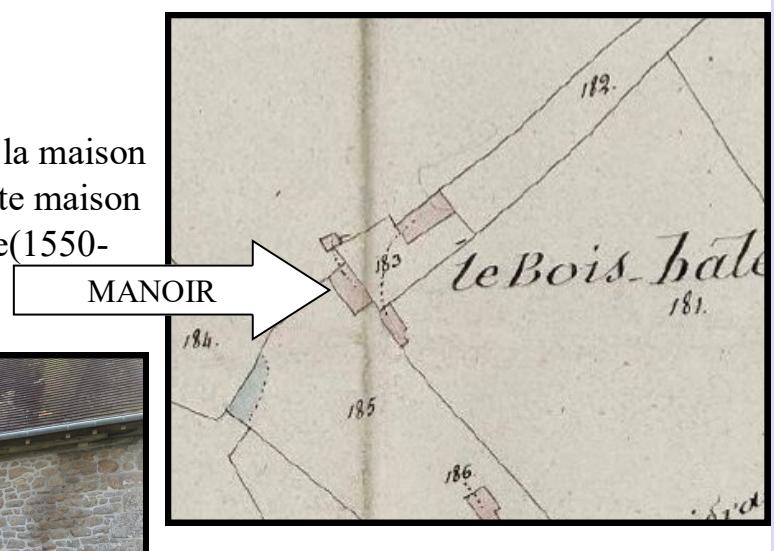
En 1848, la propriété est partagée en deux par héritages. Une partie (le Grand Bois Halé) ou il y a le manoir passe à Prosper Auguste ensuite par héritage dans la famille Trouillard de Domfront puis achetée Charlot Armand, marchand de bestiaux qui la cède à la famille Roger en 1975.

L'autre partie (le petit Bois Halé) passe à Jean Victor puis au dernier Plessis, (Marcel), mort à la guerre de 14/18. la propriété, reste dans la famille par sa veuve remariée Bonhours c'est elle qui cède la ferme à Roger Auguste.

Sur cette partie a été construite par Jean Victor Plessis la maison de la ferme actuelle de 1853 à 1857 sur le linteau de la porte la date de 1848 correspond à la date du partage de la ferme.

## CADASTRE DE 1825

Ps : il n'y a rien de précis sur la datation de la maison (manoir seigneurial), il est probable que cette maison date de la deuxième moitié du 16eme siècle(1550-1600). ***Le Grand Bois Hâlé***



## ***Le Petit Bois Hâlé***

Construction neuve au Petit Bois Halé, parcelle G176 en 1856-1857 par Plessis Jean victor



## APPLICATION LOCALITI

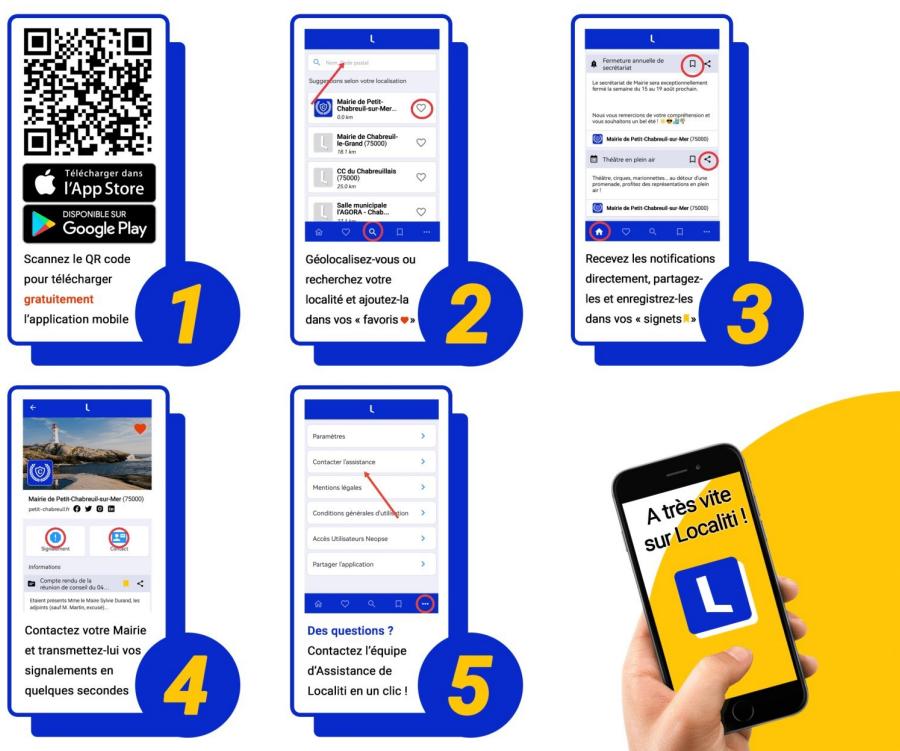
Votre Mairie vous offre la possibilité d'être informé en temps réel des activités de la commune grâce à cette application à installer sur votre smartphone.

Recevez nos dernières informations et alertes grâce à l'application mobile Localiti ! La mise en place de cette application mobile Localiti pour vous permettre, en temps réel, de consulter les dernières informations publiées sur notre site : actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo : recevez une notification et consultez immédiatement les mises à jour !

Enregistrez ou partagez vos informations favorites, envoyez-nous également vos signalements citoyens... Tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !  
Téléchargez l'application dès à présent : APP STORE ou GOOGLE PLAY



### Comment ça marche ?



COLLECTE DES DÉCHETS  
SAINT BOMER LES FORGES



<b>ORDURES MÉNAGÈRES (sacs noirs)</b>	
Collecte hebdomadaire <b>BOURG + CAMPAGNE</b>	→ Tous les VENDREDIS matin
<b>DÉCHETS RECYCLABLES (sauf le verre) (SACS JAUNES)</b>	→ Tous les VENDREDIS matin
<b>BOURG UNIQUEMENT</b>	

<b>DECHETS RECYCLABLES SACS JAUNES</b>		<b>Dates de collecte 2026</b>
<i>Tous les emballages (sauf le verre) et tous les papiers, journaux, revues, magazines...</i>		Vendredi 02 janvier
		Vendredi 16 janvier
		Vendredi 30 janvier
		Vendredi 13 février
		Vendredi 27 février
		Vendredi 13 mars
		Vendredi 27 mars
		Vendredi 10 avril
		Vendredi 24 avril
		<b>Vendredi 08 mai (la collecte est maintenue)</b>
		Vendredi 22 mai
		Vendredi 05 juin
		Vendredi 19 juin
		Vendredi 03 juillet
		Vendredi 17 juillet
		Vendredi 31 juillet
		Vendredi 14 août
		Vendredi 28 août
		Vendredi 11 septembre
		Vendredi 25 septembre
		Vendredi 09 octobre
		Vendredi 23 octobre
		Vendredi 06 novembre
		Vendredi 20 novembre
		Vendredi 04 décembre
		Vendredi 18 décembre

**Toujours déposer les sacs de déchets la veille des collectes, à partir de 19h00 !**

Les collectes sont maintenues les jours fériés **sauf :**

Le 1<sup>er</sup> mai, le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier.

Nous contacter au 02 33 30 18 53 pour plus d'informations.

# *Histoires de poubelles*

## Comment faire!!!

Depuis plusieurs mois des poubelles pour le tri sélectif sont placées dans le cimetière avec des grandes étiquettes.

Peut être les étiquettes pas encore assez grandes!!

**Une poubelle « verre uniquement »** il est bien entendu la poubelle ne reçoit que du **VERRE** ce n'est pas toujours le cas!!



**Une autre poubelle « plastique » uniquement »**

Couramment il y a de la ferraille et de la terre dedans!!



**La terre, la ferraille et autre déchets non triés sont à déposer dans le dépôt derrière la haie de palme.**

**Merci.**



# *Re Histoires de poubelles*

## C'est du n'importe quoi !!

Où est le civisme, avec des personnes qui confondent les poubelles du restaurant pour la déchetterie, cette semaine c'est un téléviseur qui y a été déposé, la semaine dernière c'était des bidons d'huile de vidange avant il y avait eu une poussette!!!

### À ces personnes,

il faut qu'elles lisent toutes les pages du bulletin, en dernière page il y a les horaires d'ouvertures des déchetteries et il faut leur rappeler que deux déchetteries sont à leur disposition une à Domfront et une à Lonlay L'Abbaye.

**Il est à préciser que tout dépôt d'ordures sur la voie publique est passible d'une amende.**

Les personnes qui ont eu ces amendes s'en souviennent.



### À bon entendeur !!!!

#### *Horaires d'ouverture de la déchetterie de Domfront*

	Du 1er octobre au 31 mars	Du 1er avril au 30 septembre
LUNDI	10 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00
MARDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
JEUDI	Fermé	
VENDREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00

Mardi et mercredi : accès aux artisans et commerçants  
Déchets interdits : déchets amiantés, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets médicaux.

	Du 1er avril au 30 septembre	Du 1er octobre au 31 mars
LUNDI et MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—17 H 00
VENDREDI	14 H 00—18 H 00	14 H 00—17 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00

*Horaires d'ouverture de la déchetterie de Lonlay l'Abbaye*



Mme GUÉRIN Béatrice, responsable

Mmes ELIE Stéphanie, CERNE Arlette, LEVERRIER Sylvie, FOURNERIE Pascale

Mrs MARGERIE Jean-Claude, QUILLET Louis

A toutes les associations :

penser à faire des photos  
envoyer votre article au plus vite

Vous pouvez envoyer vos photos ou documents directement à la mairie :  
[mairie.stbomer@orange.fr](mailto:mairie.stbomer@orange.fr)



Si vous avez des suggestions, des idées pour les prochains bulletins, n'hésitez pas à en faire-part à la Commission Communication :

## Infos Administratives

Horaires du secrétariat de la mairie  
Tél : 02.33.37.61.22 – Fax : 02.33.37.61.02

Lundi mardi vendredi : de 9 h à 12 h  
Jeudi de 15h à 18h30



Ouverture du relais livres

### HORAIRES

MARDI  
16 H 30 – 18 H 30  
à la salle multiculturelle

Vous pouvez entrer dans notre site web de la commune.  
En tapant  
« Saint Bômer les Forges ».  
Choisir « site officiel de la commune ».

Horaires d'ouverture de la  
déchetterie  
de Lonlay l'Abbaye

Permanences de Monsieur le Maire et de Mmes Mrs les Adjoints :

Lundi de 11 h à 12 h : Mr LERALLU Didier , Maire  
Mardi de 11 h à 12 h : Mme GUERIN Béatrice 3ème adjointe  
Jeudi de 16 h à 17 h : Mme RIFLET Virginie, 1ère adjointe.  
Jeudi de 17 h à 18h30 Mr LERALLU Didier, Maire  
Vendredi de 11h à 12h: Mr LOUVEL Michel, 2ème adjoint

## Horaires d'ouverture de la déchetterie de Domfront

	Du 1er octobre au 31 mars	Du 1er avril au 30 septembre
LUNDI	10 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00
MARDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
JEUDI		Fermé
VENDREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00

Mardi et mercredi : accès aux artisans et commerçants  
Déchets interdits : déchets amiantés, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets médicaux.

	Du 1er avril au 30 septembre	Du 1er octobre au 31 mars
LUNDI et MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—17 H 00
VENDREDI	14 H 00—18 H 00	14 H 00—17 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00



